

## Effectifs des élèves de l'ERF dans les écoles spécialisées selon le canton de l'école – année scolaire 2021-2022

Pour les élèves inscrit.es dans une classe ordinaire et dans une école spécialisée, est déterminante l'école dans laquelle elles ou ils effectuent le plus grand nombre d'heures. Si ce critère est inapplicable, il revient au canton de décider de leur attribution statistique.

Canton de l'école	Cycle 1 (années 1 – 4)	Cycle 2 (années 5 – 8)	Cycle 3 (années 9 – 11)	Non attribuable à un seul cycle	Total par canton
BE-fr <sup>(1)</sup>	66	41	48	63	218
FR-fr	207	403	174		784
GE	719		177		896
JU	21	26	34		81
NE <sup>(2)</sup>	41	110	273		424
VS-fr <sup>(3)</sup>	37		82	172	291
VD <sup>(4)</sup>	1 190		651		1 841
<b>Total ERF</b>					<b>4 535</b>

### Notes :

(1) BE-fr : Les écoles spécialisées bernoises avec enseignement en français ou bilingues sont des écoles privées.

(2) NE : Les effectifs comprennent également : les élèves domicilié.es dans d'autres cantons ; les élèves en préformation âgé.es entre 16 et 20 ans qui ne suivent plus le PER ; les enfants avec besoins psychiatriques en situation de déscolarisation temporaire ; les élèves en intégration partielle jusqu'à 8 périodes ; les enfants en institution d'éducation spécialisée avec classes internes (placement au titre de mesure de protection de l'enfant).

(3) VS-fr : Le total de 291 élèves est calculé avec les élèves des classes d'adaptation. En Valais, les classes d'adaptation sont des classes d'enseignement spécialisé dans des établissements ordinaires. Elles sont considérées comme des antennes d'institutions spécialisées. On compte 37 élèves en classes d'adaptation années 1-8, 82 élèves en 9-11 et 172 élèves en écoles spécialisées (non-attribuable à un seul cycle).

(4) VD : Ces effectifs comprennent les élèves en classes COES (classes d'enseignement spécialisé dans les établissements ordinaires), car ces classes sont considérées comme des antennes d'institutions spécialisées. La répartition entre cycle 1 et cycle 2 n'est pas possible pour les élèves des institutions spécialisées et en classe COES.

**Source et complément d'information :** Services cantonaux responsables de la collecte des données. Jours de référence de la collecte des données : BE-fr : 15.09.2021, GE : 31.12.2021 (source SRED /nBDS État), FR-fr : 1.11.2021, JU : date non indiquée, NE : 15.10.2021, VS-fr : date non indiquée (source OFS SDL 2021), VD : 1.10.2021.

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).